

Bernard DENIS

*Professeur honoraire de l'École vétérinaire de Nantes
Membre de l'Académie d'Agriculture de France
Président de la Société d'Ethnovoétinaire*

Toul, le 23 Février 2012

5 Avenue Foch
54 100 TOUL

Téléfax : 03 83 43 06 45
denis.b@vetnantes.fr

à Monsieur Ralph FREYERMUTH
Président de l'association
"Les amis du Dogue allemand"

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 12 courant. J'avais déjà entendu parler, par mon collègue le Pr J.F. COURREAU, des questions que vous vous posez sur le programme "couleurs" en Dogue allemand, et que vous me posez.

Je ne suis que peu informé de ce qui se passe actuellement autour du Dogue allemand et ne cherche pas à l'être mieux car je suis toujours le plus possible les problèmes de personnes et souhaite surtout qu'ils finissent par se résoudre dans l'intérêt de tous.

Je vais m'efforcer d'être très clair :

1. Lorsqu'il a été question, il y a dix ans comme vous le rappelez, du croisement de chiens blanc bigarré x gris bigarré, j'ai dit dès le départ qu'au regard des conséquences défavorables du gène Merle à l'état homozygote, cela ne changerait rien par rapport au mariage de deux blanc bigarré.
2. Dans un souci d'ouverture, il a été accepté qu'un programme expérimental, que je devais normalement suivre, soit engagé, pour une période indéterminée, mais qui devrait être close depuis longtemps et les conclusions, tirées.
3. Faut de données suffisantes, je ne suis pas en mesure de dire ce qu'il en a été.
4. Ma position actuelle demeure donc ce qu'elle était d'entrée, à savoir une équivalence (pour ce qui est des effets délétères du gène Merle à l'état homozygote, pas pour la couleur) entre les mariages blanc bigarré x blanc bigarré et blanc bigarré x gris bigarré.

J'espère que cette "affaire" aura au moins servi à ce que soit reconnu le "gris bigarré", car il est toujours absurde d'éliminer des chiens pour couleur non conforme, à la condition bien entendu que la robe concernée soit présente depuis longtemps dans la race et que l'on connaisse son "mode d'emploi" si elle présente des risques.

Espérant avoir répondu à votre demande et souhaitant qu'*in fine*, tout ce qui se passe profite au Dogue allemand, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,



Pr Bernard DENIS